

Rapport de la commission technique chargée d'étudier le préavis No 99 relatif à une demande de crédit pour la réfection de l'enveloppe extérieure du centre sportif « En Bord », la création d'un terrain de football synthétique et de deux vestiaires.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

La commission technique s'est réunie à deux reprises soit les 04 mai 2016 à 19h00 au centre sportif et le 17 mai 2016 à 19h00 Salle 2 du complexe de Montoly. Elle était composée de :

M. Patrick Wegmann, 1^{er} membre
M. Evan Lock, rapporteur
M. Jean-Luc Nicolet
M. Alain Bringolf
Mme Caroline Han-Felix
Mme Anna Beutler (excusée le 17/05)
Mme Angelita Galvez
M. Larry Sarrasin (excusé les 4/05 et 17/05)
M. Rasul Mawjee

Lors de la première séance, la Municipalité était représentée par M. Daniel Collaud et le Service Bâtiments et Urbanisme par M. Sébastien Thillier, collaborateur technique. La commission remercie vivement ces deux personnes de leur présence, pour les informations fournies et de leurs réponses à nos questions.

1. Préambule

M. Patrick Wegmann ouvre la séance en expliquant le déroulement de celle-ci. Tout d'abord, il fera une brève introduction, puis nous écouterons les explications de M. Daniel Collaud qui sera suivie d'une visite sur le terrain, après quoi la commission posera ses questions et délibèrera après le départ de Messieurs Collaud et Thillier.

2. Introduction de M. Patrick Wegmann

Ce préavis 99 ressemble fortement au préavis 44 de mai 2013 relatif à une demande de crédit pour la réfection de l'enveloppe extérieure du centre sportif « En Bord » et la rénovation de la buvette du FC Gland - et relève qu'en de nombreux points, le contenu consiste en un simple « copier-coller » du texte de 2013.

A son avis, le projet de rénovation du bâtiment des vestiaires et de la buvette s'apparente à du « bricolage », comme un sparadrap sur une plaie. Il faut avoir une vision du futur et possiblement envisager l'option d'une reconstruction totale, en tenant compte des besoins à venir.

3. Explications de M. Daniel Collaud

Tout d'abord, le fait de rénover les bâtiments existants ou de tout raser et de reconstruire, aboutirait, selon lui, à une durée de vie identique de 30 ans pour les deux solutions.

M. Collaud a rencontré les différents acteurs concernés par le préavis à savoir : Le FC Gland, le FC Lusitano, Le Rugby Club, le Club de Football Américain et le Club de Tennis. Il en ressort que le terrain des Perrerets est souvent en mauvais état suite aux matchs de foot américain et de rugby et que le FC Lusitano joue parfois sur un « champ de patates ». Le FC Gland est déjà à l'étroit au centre sportif. Avec l'arrivée des matchs du FC Lusitano à « En Bord » (les entraînements restant aux Perrerets), il est indispensable d'ajouter deux nouveaux vestiaires et un terrain synthétique supplémentaire. Ainsi, la tenue de matchs du FC Lusitano au centre sportif « En Bord » permettra aux équipes de Rugby et de Foot Américain d'avoir de meilleures capacités pour leurs entraînements. A noter qu'il n'est rien prévu pour ces deux clubs en termes d'installations supplémentaires (abri pour joueurs/buvette..).

En outre, le FC Lusitano désire avoir sa propre buvette au centre sportif, ce qui a été refusé par la Municipalité. Les raisons sont le manque de place et le fait qu'un local associatif est déjà à disposition de la communauté portugaise aux Avouillons. La Municipalité estime que les deux clubs doivent s'entendre quant à une répartition des recettes supplémentaires générées par les supporters du FC Lusitano, lors des matchs de ce dernier. Il faut comprendre que les revenus de la buvette représentent 12% à 14% du budget du FC Gland, ce qui est loin d'être négligeable. La Municipalité a également refusé au FC Lusitano la possibilité de créer son propre mouvement junior, car elle préfère favoriser la solution d'intégration de ces jeunes via les mouvements junior du FC Gland et par là même, à la société glandoise en général.

Le Tennis Club ayant agrandi, à ses frais, la halle ainsi que deux nouveaux terrains, envisage de créer, à côté des courts extérieurs actuels, un terrain dédié au mini-tennis, sport actuellement en plein essor.

Enfin, dans le cadre du présent Préavis no 99, une estimation du montant des travaux de construction pour un nouveau bâtiment englobant les vestiaires et la buvette, a été confiée à la société Real Sport. Cette dernière a présenté à la Municipalité, en juillet 2015, un projet modulaire évolutif sur deux étages. Ce rapport n'a pas convaincu la Municipalité qui a donc privilégié une solution de rénovation des bâtiments existants. M. Collaud précise encore que le maintien de deux lieux de restauration dans le centre sportif est rendu nécessaire de par les catégories très différentes d'utilisateurs (tennis et foot). Pour terminer, M. Collaud nous fournit une comparaison des installations de football de différents clubs de la région :

US Terre Sainte:

- 1 synthétique
- 5 terrains en herbe (divers sites)
- 14 vestiaires

FC Echallens:

- 7 terrains en herbe (divers sites)
- 1 non homologué
- 14 vestiaires

ES FC Malley Lausanne – Centre sportif de la Blécherette :

- 1 synthétique
- 7 terrains en herbe
- 2 terrains en herbe non homologués
- ? vestiaires

FC Bursins Rolle Perroy :

- 5 terrains en herbe
- 2 terrains synthétiques (Le Rosey, uniquement quand il pleut très fort et uniquement pour la première équipe)
- 1 terrain synthétique non homologués (Institut Gems)
- 14 vestiaires

FC Stade Lausanne Ouchy (deux sites) :

- 1 terrain synthétique
- 7 terrains en herbe
- 20 vestiaires

4. Réfection de l'enveloppe extérieure : explications de Sébastien Thillier

M. Thillier nous fait un compte-rendu sur le bâtiment et le système de chauffage. Le bâtiment, bien que ne répondant plus aux normes énergétiques actuelles, atteste d'une construction saine et ne présente aucun problème structurel particulier. Le système de chauffage par panneaux solaires fonctionne mal en raison du choix du liquide de chauffe (paraffine) effectué en 2008. Après que l'installateur initial ait fait faillite, la Municipalité a mandaté Romande Energie pour réaliser une étude d'efficacité énergétique couvrant les trois mois d'été. Malheureusement, Romande Energie n'a pas effectué ce travail, proposant plutôt une étude portant sur les trois mois d'automne, ce qui n'a pas été jugé pertinent par Sébastien Thillier du fait du climat généralement tempéré à cette période de l'année.

M. Thillier a par contre pu vérifier l'efficacité du système de chauffage et celui-ci est tout à fait correct. Lors de la future rénovation, les panneaux solaires seront conservés mais par contre, le chauffage sera changé pour un système plus approprié, encore à arrêter. Tous les travaux envisagés seront soumis au marché public.

5. Visite sur le site

Vestiaires

Les six vestiaires d'origine (1983) souffrent de graves problèmes de ventilation et d'isolation, au point que le faux plafond a dû être démonté en raison des dégâts occasionnés par l'humidité résiduelle. En outre, le nombre de douches à disposition n'est pas suffisant au regard des deux vestiaires-modules installés en 2009. Concernant ces derniers, quelques fissures ont été constatées par les membres de la Commission, mais elles n'alarment pas M. Thillier, car pouvant être traitées dans le cadre de l'entretien courant des locaux.

Buvette

La buvette est vétuste et pleine de courants d'air. A noter que la construction initiale n'avait pas prévu d'isolation..! Le nouvel agencement prévoit le déplacement du comptoir actuel au fond de la buvette, à l'emplacement actuel des frigos. Il n'est pas prévu, pour l'instant, d'installer une chambre froide. Par contre un rideau métallique sera posé pour sécuriser le bar (voir plan annexé).

Terrains

La visite se poursuit sur le terrain C synthétique qui sera rénové dans les cinq ans suivant le plan de développement des infrastructures sportives. Ce terrain est surutilisé et donc sa rénovation aura lieu plus tôt qu'initialement prévu.

La commission se rend ensuite sur le terrain D, à côté duquel sera construit le nouveau terrain synthétique, non pas parallèlement au terrain D comme prévu, mais

perpendiculairement à ce dernier, car une petite zone de forêt empiète sur le périmètre considéré du nouveau terrain (voir plan).

Les autres espaces désignés sur le plan présenté dans le préavis, n'ont pas encore reçu d'affectation spécifique, si ce n'est que la grande parcelle dite des pommiers, serait suffisamment vaste pour accueillir, à terme, un terrain de rugby/foot américain pour le cas où le terrain actuel des Perrerets devait être affecté à l'agrandissement futur du collège.

6. Questions & Réponses

Q : Le centre sportif « En Bord » se trouvant en bordure immédiate des voies de chemin de fer, la commission se pose la question de l'impact de la construction prévue d'une nouvelle voie ferroviaire (cf. CFF: Léman 2030) qui va chambouler non seulement le chemin d'accès, mais également l'emplacement du parking actuel. Or, ni l'étude de Real Sport ni le préavis 99 ne prennent en compte la vision à long terme d'un tel changement. La commission désire savoir si les constructions futures (y compris celles du préavis 99) prévues dans le développement des infrastructures sportives pour les cinq prochaines années, sont compatibles avec la future voie ?

R : *L'ensemble des infrastructures tiennent compte de la possible nouvelle voie (dans 15 à 20 ans ??). Pour les terrains, il n'y a aucun problème comme pour la halle de tennis. Le problème se situe au niveau du chemin d'accès qui sera la nouvelle zone de sécurité, alors que le passage piétons actuel deviendra une route. Ces éléments avaient déjà été mentionnés dans le préavis pour le chemin d'accès au centre sportif. Donc pas de problème ou d'influence pour les 15 prochaines années. L'extension des terrains et des vestiaires – buvette ne sont pas impactés par la nouvelle voie CFF.*

Q : La commission demande s'il serait possible d'obtenir une copie de l'étude de Real Sport ?

R : *Pour le document de Real Sport, je suis toujours pour la transparence donc je laisse Sébastien Thillier l'envoyer par e-mail.*

Q : Lors de la discussion il a été évoqué que lors de fortes intempéries les matchs ne seraient pas renvoyés mais joués sur les terrains synthétiques. Cela implique-t-il que les autres clubs (non FC Gland) pourraient jouer leur matchs à Gland, et si oui, va-t-il y avoir une compensation prévue ?

R : *En cas de météo défavorable, l'approche est que les matchs soient joués à Gland sur les terrains synthétiques. Je n'exclus pas que certains matchs planifiés par le FC Gland à l'extérieur, soient finalement tenus à Gland, mais uniquement en cas de longue période de mauvais temps. Nous ne devrions donc pas avoir d'éléments négatifs ou des compensations à prévoir, le nombre de matchs supplémentaires n'étant que très limité*

Q : La commission a remarqué que le total des coûts des travaux de l'isolation périphérique des vestiaires est erroné. Quelle en est la cause ?

R : Erreur sur le chiffrage de l'isolation des vestiaires:

Page 7, chiffrage de l'isolation des vestiaires, montants rectifiés surlignés de jaune:

Pour l'isolation périphérique des vestiaires, le montant estimatif des travaux est basé sur un devis général établi par le bureau Zimmermann à Gland. Exprimés en CHF les coûts se résument comme suit:

Travaux préliminaires	18'000. --
Charpente métallique et surélévation acrotère	70'000. --
Isolation périphérique	253'000. --
Portes extérieures et vitrages	160'000. --
Ferblanterie	23'000. --
Isolation et étanchéité toitures plates	99'180. --
Travaux CVCS (chauffage et ventilation)	335'500. --
Nettoyages divers	30'000. --
Honoraires architectes	117'500. --
Honoraires ingénieurs (électricité, CVSE, ingénieur civil)	42'000. --
Aménagements extérieurs	5'000. --
Frais administratifs	4'000. --
Réfection buvette (démolition, nouveaux équipements)	100'000. --
Réfection électricité	10'000. --
Divers et imprévus (≈ 3%)	37'820. --
TOTAL TTC	1'305'000. -

En conséquence, le montant total des travaux s'en trouve impacté. Il se résume ainsi:

Isolation des vestiaires	1'305'000. -
Construction de deux vestiaires supplémentaires	550'000. --
Construction d'un terrain synthétique	1'790'000. -
Remplacement des luminaires sur le chemin d'accès	73'600. --
TOTAL TTC	3'718'600. -

Q : Les divers et imprévus n'apparaissent pas dans le budget correspondant au coût de construction des deux vestiaires supplémentaires :

R : Page 8, chiffrage pour la construction de deux vestiaires supplémentaires, partie modifiée surlignée de jaune:

Terrassement, maçonnerie béton armé	145'000. --
Electricité	39'000. --
Serrurerie	43'800. --
Etanchéité	24'100. --
Sanitaire	41'000. --
Isolation périphérique	45'000. --
Peinture	12'000. --
Equipements techniques	35'000. --
Menuiseries intérieures	11'500. --
Carrelage	20'700. --
Honoraires architectes	62'100. --
Honoraires ingénieurs (CVCS, électricité)	22'200. --
Divers (autorisations, assurances RC et MO, honoraires géomètre)	45'000. --
<u>Divers et imprévus (≈ 1%)</u>	<u>3'600. --</u>
TOTAL TTC arrondi	550'000. --

Q : Dans le coût des travaux des vestiaires, il est prévu un montant de 100'000.- pour la réfection de la buvette. A quoi cela correspond-t-il ?

R : Les CHF. 100'000. -- prévus pour la refonte de la buvette s'articulent ainsi:

Démontage ancien mobilier et ancien bar y compris évacuation et reprise, électricité et raccords chapes	20'000. --
Fourniture et pose de mobilier neuf, inclu plan de travail en Corian ou inox	22'000. --
Fourniture et pose appareils de froids	12'000. --
Plomberie	8'000. --
Electricité	8'000. --
Fabrication comptoir, carrelage crédence	10'000. --
Fourniture et pose d'un rideau anti-effractions sur comptoir	20'000. --
TOTAL TTC	100'000. --

Q : Au préavis No 44, le rapport minoritaire de Cyril Gallay mettait en lumière le manque de données objectives liées aux améliorations énergétiques attendues. Le présent préavis n'est pas beaucoup plus explicite sur cette question. Avez des informations à ce sujet ?

R : *Malheureusement non, nous n'avons pas de chiffres précis du fait que Romande Energie n'a pas fourni l'étude commanditée (cf. page 4).*

Q : La page 6 du préavis mentionne que « la différence de coût entre la construction d'un nouveau terrain synthétique et la transformation d'un terrain existant est d'environ CHF 300'000.- ». Est-ce à dire que c'est la construction d'un nouveau terrain synthétique qui coûte plus cher ?

R : *Effectivement. Les frais d'entretien d'un terrain synthétique sont cependant beaucoup moins élevés sur la durée.*

Q : Quelle est la justification du développement futur des trois petits terrains de foot projetés ?

R : *Il n'est pas forcément prévu d'installer des petits terrains de foot. L'affectation de ces parcelles n'est pas encore arrêtée.*

Q : Est-ce correct qu'après la transformation du terrain principal, actuellement en gazon, en terrain synthétique, il n'y aura plus de terrain engazonné ?

R : *Non, il n'est pas prévu de transformation du terrain principal A. Si un terrain serait transformé en synthétique ce serait plutôt le terrain B (le plus proche des voies CFF).*

7. Délibérations de la commission

Après une discussion approfondie, l'ensemble des membres présents de la commission technique chargée d'examiner ce préavis partage les avis suivants.

Sur un plan général, la commission estime que les trois projets de ce préavis, à savoir la réfection et la construction de deux nouveaux vestiaires, la réfection de la buvette et enfin, la création d'un terrain de foot synthétique supplémentaire, sont certes justifiés mais que leurs degrés de priorité et d'urgence ne sont pas du même ordre. En outre, la commission se demande quelle est la nécessité de présenter un tel préavis maintenant, alors que la situation actuelle est certes tendue, mais encore viable pour tous les clubs / équipes concernés et que d'autres préavis plus importants vont très bientôt être soumis au conseil. (Collège des Perrerets, Vieux-Bourg).

Elle déplore également que ces projets ne soient pas envisagés dans le cadre d'une analyse prospective des besoins concernant l'offre sportive globale au niveau de la commune et pas uniquement axée autour du football. A ce sujet, elle relève que certaines installations sportives extérieures existantes touchant d'autres sports (Mauverney, Grand-Champ..) auraient également besoin d'entretien et, dans certains cas, de rénovation. Plusieurs membres de la commission trouvent également que la part belle est faite au foot, au détriment parfois d'autres activités sportives et regrettent que l'offre sportive à « En Bord » ne soit pas pensée vers davantage de diversité. En consacrant l'essentiel de ses activités au foot, le centre se coupe d'une grande majorité de la population qui ne pratique pas ce sport, ce qui est regrettable.

Au niveau de chaque projet en particulier, la commission considère les éléments suivants :

a. Vestiaires

La situation actuelle est bien sûr insatisfaisante, principalement au niveau de l'état des anciens vestiaires. Cependant, il convient de se demander si l'ajout de deux vestiaires-modules supplémentaires en « verrue » à la structure existante, représente vraiment la meilleure solution ?

Que l'une ou l'autre solution soit retenue (rénovation/reconstruction) la problématique des besoins futurs n'est pas résolue. En effet la durée de vie serait de 25 à 30 ans mais cela ne tiens pas du tout compte des besoins des clubs en matière de vestiaires (2, 4 voire 6 de plus) et d'accueil de la buvette. Avec la solution de la rénovation il faudra chaque fois parer au plus pressé en rajoutant ci et là, de nouveaux vestiaires alors qu'une nouvelle construction aurait l'avantage d'avoir une exploitation adaptée à long terme, tenant compte des besoins de tous les sports et pas seulement du football, par exemple en aménageant un vestiaire public, en remplacement de celui du tennis. Un nouveau bâtiment prendrait également moins de place puisque celui-ci pourrait être construit sur deux étages. Ainsi cela dégagerait des surfaces pour une autre activité sportive, alors que la construction de deux nouveaux

vestiaires, inévitablement suivie d'autres à terme, va inévitablement utiliser de la surface utile si précieuse actuellement.

Il faut également souligner que le bâtiment actuel est indigne d'un club qui se situe au 3^{ème} rang vaudois et 11^{ème} suisse en termes de nombre de membres. Un nouveau bâtiment serait indéniablement un plus pour l'image du Centre Sportif et la ville de Gland.

b. Buvette

Sans discussion, l'état de la buvette nécessite clairement une refonte profonde des locaux existants, que ce soit au niveau de l'isolation que de l'agencement. La commission estime en outre que ce local, déjà exigü, deviendra insuffisant pour accueillir en sus les activités du FC Lusitano, alors que les possibilités actuelles d'extension sont quasi nulles.

A la lumière des éléments ci-dessus concernant les vestiaires et la buvette, la commission souhaite que l'option de reconstruction des bâtiments existants soit également prise en compte. En effet, les bâtiments actuels datent d'une époque où le nombre d'habitants de Gland tournait autour de 5'000. Ils ont été conçus pour une population prévisionnelle de 10'000 habitants. Dans une perspective à 30 ans (période correspondant à la durée de vie des constructions), la population glandoise est projetée à 20'000 personnes ou davantage. Dans cette optique, ne vaudrait-il pas mieux investir, dès maintenant, dans des structures immobilières pérennes qui permettront de gérer avec facilité, la croissance démographique attendue ? En choisissant cette option, nous devrions financer, dès maintenant, un projet de construction estimé à quelque 4.2 millions de Francs (1), mais nous éviterions les coûts du présent préavis concernant la réfection des vestiaires et de la buvette, lesquels se montent à un total de CHF 2'028'600.- afin de « remettre à neuf » une structure prévisiblement insuffisante dans une perspective à moyen terme déjà.

(1) Montant d'une construction neuve comprenant vestiaires, buvette et locaux annexes, selon l'étude de Real Sport - juillet 2015

c. Terrains

Tout d'abord, la commission relève la difficulté de comparaison objective entre les installations sportives similaires dans la région (cf. page 3). En effet, certaines sont réparties sur plusieurs sites, nécessitant par conséquent un nombre supérieur de vestiaires. Pour rappel, « En Bord » compte actuellement 6 vestiaires datant de la construction du bâtiment, 2 vestiaires-modules aménagés en 2009, 2 vestiaires arbitres et 1 vestiaire arbitres pour trio.

D'un point de vue visuel, la réfection du terrain synthétique C semble effectivement nécessaire, mais ne présente pas un degré d'urgence élevé à ce stade.

Concernant la construction du nouveau terrain synthétique au nord du terrain D, la commission relève que la zone située immédiatement en bordure Jura de ce futur terrain, se trouve dans l'axe des cibles du stand de tir. Les mesures de sécurité d'angles de tir du stand

devraient prévenir les pratiquants de foot de tout accident, mais on ne peut cependant exclure des cas d'intrusion dans la zone, entre autres de joueurs désirant récupérer un ballon dépassant les limites du terrain. De très hautes clôtures et des panneaux avertissant du danger doivent être envisagés.

Cependant, la commission relève que le nombre de membres du FC Gland est stable – voir en léger recul depuis quelques années. Elle est d'avis que l'arrivée à « En Bord » de l'équipe du FC Lusitano pour jouer quelques matchs par mois, ne justifie actuellement pas la construction d'un nouveau terrain synthétique devisé à CHF 1'790'000.- ainsi que deux vestiaires à CHF 550'000.-.

En définitive et afin de dégager certaines disponibilités sur les terrains existants, il est suggéré d'optimiser l'utilisation du terrain principal A, entre autres pour les catégories juniors jouant sur des portions de demi-terrains et dont le jeu n'a pas d'incidences sur la qualité de l'engazonnement.

Finalement, la commission n'est pas entièrement convaincue de la réponse de la Municipalité (cf. page 5) concernant l'évolution du centre sportif en relation à la construction de la voie CFF supplémentaire, laquelle débordera sur la route d'accès et une partie du parking actuel. L'achèvement de cette voie est prévu pour 2030, soit d'ici quatorze ans. Ce qui signifie vraisemblablement que ces énormes travaux seront entrepris par les CFF d'ici environ dix ans. Il serait judicieux d'inclure cet élément essentiel, qui va engendrer de nombreux bouleversements pour le centre sportif, dans le cadre de la demande d'analyse prospective exprimée au début des présentes conclusions.

Demandes de la commission :

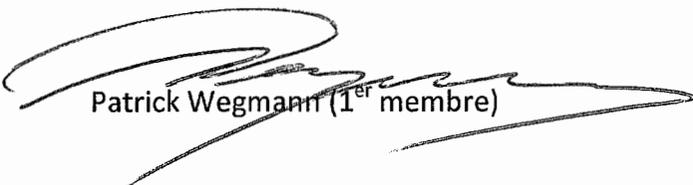
- La commission demande qu'une seconde étude indépendante, portant sur la construction d'un nouvel ensemble de bâtiments, mieux adaptés aux besoins prévisibles à plus long terme soit entreprise.
- Qu'en cas d'acceptation du préavis, que toutes les mesures de sécurité soient prises pour garantir la sécurité des utilisateurs du nouveau terrain synthétique. (proximité du stand de tir)
- Que la municipalité n'oublie pas les clubs de Rugby et Foot Américain et que des aménagements soient proposés à ces clubs sur le terrain des Perrerets.

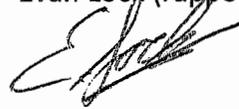
8. Conclusions :

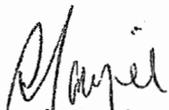
Fondé sur ce qui précède, la commission, à l'unanimité, vous propose, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers de refuser le préavis No 99, soit :

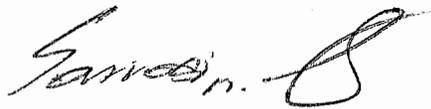
1. De ne pas accorder le crédit de CHF 3'643'600.- et de ne pas autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux.
2. De ne pas autoriser la municipalité à prélever la somme de CHF 370'000.- sur le compte 822.3656.10 « subvention efficacité énergétique propre usage »
3. De ne pas autoriser la municipalité à prélever la somme de CHF 273'600.- sur le compte 823.3656.10 « subvention efficacité énergétique propre usage »
4. De ne pas autoriser la municipalité à emprunter la somme de CHF 3'000'000.-

Pour la commission technique :

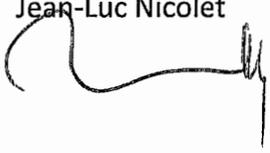

Patrick Wegmann (1^{er} membre)


Evan Lock (rapporteur)

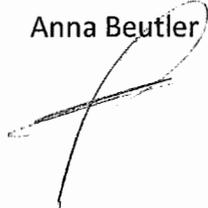

Rasul Mawjee


Larry Sarrasin


Alain Bringolf


Jean-Luc Nicolet


Caroline Han-Félix


Anna Beutler


Angelita Galvez



Zone d'équipements publics
Centre sportif "En Bord"
Etude préliminaire - Extension des installations sportives
Situation zone Stand de tir 1:1000

Plan n° **A-03**
Echelle 1:1000
Date / Auteur 13.07.15 / Ja. / AC
Surface plan A3



Modifications / Date	Description	Auteur

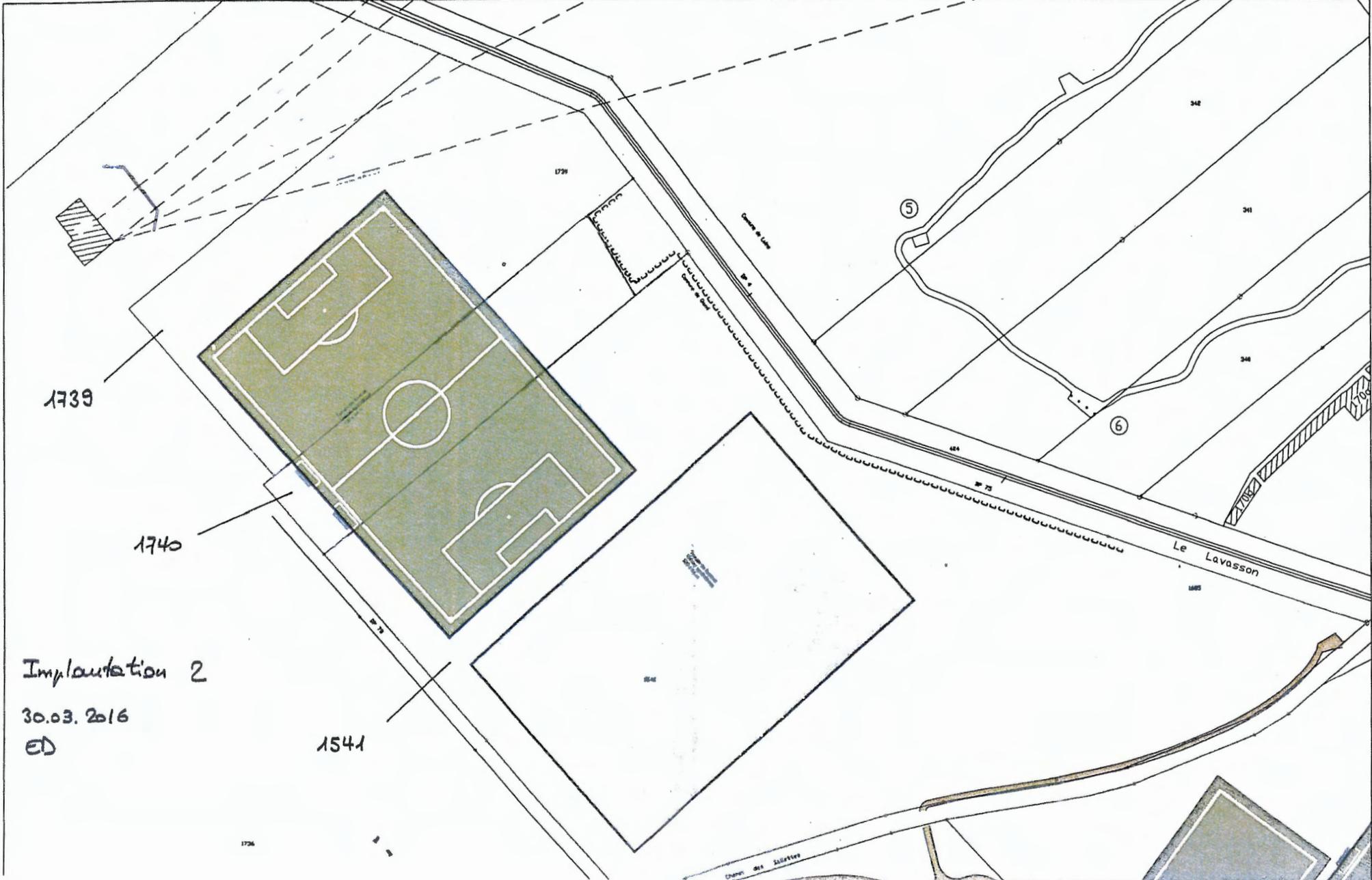
AUTEUR DU PROJET



RealSport Group
INDOOR-OUTDOOR-EQUIPMENTS
Chemin de Combessesse 9 - CP 91
1728 Rossens
La Veyre d'en Haut D10
1806 St-Léger
info@realsport.ch - www.realsport.ch

Tél. 028 402 57 05
Fax 028 402 57 06
Tél. 021 821 27 19
Fax 021 825 32 33

Ce plan ne peut-être ni reproduit, ni utilisé sans l'assentiment de RealSport Group



CENTRE SPORTIF GLAND

PROJET
ISOLATION PERIPHERIQUE
ECH.: 1/100 - A3

- EXISTANT
- A DEMOLIR
- A CONSTRUIRE

